



GLOBAL SAFETY CONCEPT
THINK TODAY. BE SAFE TOMORROW

CONDITIONS GENERALES

1. Champ d'application

- a. Les présentes conditions sont valables pour toutes prestations et relations avec Global Safety Concept.
- b. Lors de toute validation d'offre, les conditions générales (dénommées C.G.) sont considérées comme lues et approuvées.
- c. Les offres ou les contrats particuliers conclus avec des conditions spéciales, complètent et prévalent sur les présentes conditions.

2. Les participants

- a. Chaque participant(e) (ou mandant) doit être au bénéfice d'une assurance accident conforme.
- b. «Global Safety Concept» décline toute responsabilité en cas d'accident, dommages ou vols.
- c. Chaque participant(e) s'engage à respecter les directives des formateurs ou conseillers, ainsi que les règles de sécurité émises sur place.
- d. En cas de non respect, «Global Safety Concept» se réserve le droit d'exclure toute personne, sans compensation financière, ni remboursement.
- e. Âge minimum : 16 ans, des exceptions peuvent toutefois être acceptées au cas par cas.

3. Annulation par le client

- a. Annulation moins de 3 semaines avant le cours, quel que soit le motif : 50% de la totalité du coût du cours est facturée.
- b. Annulation moins de 15 jours avant le cours, quel que soit le motif : La totalité du coût du cours est facturée.
- c. Absence non annoncée ou interruption, quel que soit le motif : La totalité du coût du cours est facturée.
- d. Annonce de l'annulation
Seules les annulations annoncées par courriel seront prises en compte.



GLOBAL SAFETY CONCEPT
THINK TODAY. BE SAFE TOMORROW

4. Annulation par «Global Safety Concept»

En cas d'annulation pour cause de force majeure, «Global Safety Concept» avise les participant(e)s (ou mandant) par téléphone puis par courriel, et propose des alternatives dans la mesure du possible.

En cas d'annulation par «Global Safety Concept», le coût de la formation ne sera pas facturé si aucune autre session de remplacement ne peut être proposée.

5. Conditions de paiement

Les prestations sont facturées à la fin de celles-ci, si elles sont de courtes durées ou à la fin de chaque mois. Les factures sont exigibles dans les 30 jours.

6. Confidentialité

Les deux parties contractuelles s'engagent à traiter de manière confidentielle l'ensemble des informations les concernant et à respecter les dispositions légales sur la protection des données.

Un contrat «moral» de confidentialité sera passé au début des formations afin que chacun puisse s'exprimer sans retenue.

7. Copyright et droits d'auteur

Le logo «Global Safety Concept» et les concepts de formation y relatifs sont une propriété intellectuelle. Ils sont protégés par le «Copyright» suisse et international, selon les dispositions d'un organe fédéral officiel. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est interdite.

8. Droit applicable et for

Le droit applicable est le droit suisse. Le for est Lausanne, Ministère public d'arrondissement de Lausanne. En cas de divergence d'interprétation, le texte français des présentes conditions fait foi.